



174361 - Il souffre de la présence de gaz dans son ventre et rote souvent par s'en débarrasser pendant la prière et éviter de péter

question

J'ai un important sujet à propos duquel je voudrais vous interroger. Il s'agit du maintien de mes ablutions pendant la prière. J'ai cherché maintes fois une solution dans votre site. Maintenant , j'ai besoin d'une fatwa spéciale pour remplacer le doute par la certitude et me sentir réconforté. Le problème est qu'au cours de la prière, qu'il s'agisse d'une prière de deux ou de quatre rakaa, je ne peux garder mes ablutions qu'en rotant pour laisser s'échapper le surplus de gaz formé dans mon estomac. Malgré mon effort, je perds mes ablutions parfois. Même quand j'évite de les perdre, je ne m'impose pas la révérence requise. Parfois le problème est moins grave parfois il est plus grave. Toujours est il qu'il y a 80% de chances que je perds mes ablutions si je ne rote pas de manière à libérer les gaz . Voilà pourquoi j'éprouve un besoin urgent de recevoir une fatwaa car cette situation influe dangereusement sur mes pratiques cultuelles et m'inspire des intrigues. En plus, j'ai besoin d'orientations concernant ce que je dois faire quand je suis en voyage par rapport au raccourcissement et au regroupement des prières. Vraiment , j'éprouve un impérieux besoin de recevoir votre réponse. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Le rot qui permet d'évacuer des gaz ne compromet pas les ablutions. Vous pouvez roter pour vous débarrasser des gaz et garder vos ablutions. Il convient que vous alliez voir les médecins pour éliminer les gaz. En effet, Allah a créé un remède pour chaque maladie. Ne vous affligez pas pour le manque de révérence que vous éprouvez. Vous êtes soumis à une épreuve et serez récompensé si vous restez patient , s'il plait à Allah.

Si vous priez avec d'autres, les jurisconsultes recommandent dans votre cas que vous vous



redressiez la tête au moment de roter pour éviter de déranger votre voisin.

Al-Mardawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde)dit: «ses propos: **il dirigea son regard vers le ciel** traduisent la réprobation. C'est l'avis retenu dans la doctrine par les condisciples. On dit: cela suffit à lui seul pour l'annuler. Ceci a été mentionné par al-Hawi et d'autres.

Note: une exception consiste dans le cas de celui qui rote car il doit redresser sa tête vers le ciel conformément à une précision donnée par Ahmad selon la version de Mouhanna et d'autres. Quand quelqu'un rote pendant la prière, il convient qu'il tourne son visage vers le haut afin d'éviter que l'odeur qui se dégage de lui ne nuise les gens de son entourage. Abou Talib a rapporté: si on rote alors qu'on est en prière , qu'on oriente sa tête vers le ciel afin de laisser se dissiper l'odeur. Car si on ne le fait pas, on porte atteinte à son entourage.» Extrait d'al- Insaaf (2/91).

Deuxièmement, si le pet se poursuivait continuellement de manière ininterrompue pendant un temps suffisant pour faire les ablutions, cela constitue un pet pathologique. Celui qui en souffre a le même statut que la femme confrontée à des saignements irréguliers et l'homme souffrant d'énurésie. C'est pourquoi l'intéressé doit faire ses ablutions à l'entrée du temps de la prière, accomplit celle-ci et tant d'autres prières surérogatoires qu'il voudra. La continuation des pets pendant la prière ne lui nuira pas.

Si tel est votre cas, ne vous souciez pas du rot qui ne vous débarrasse pas totalement du pet. Priez comme vous êtes car la libération des gaz par la bouche ne vous nuira pas. D'autant plus que ce geste atténue les intrigues qui vous envahissent et vous empêchent d'observer la révérence requise. Voir la réponse donnée à la question n° [22843](#).

Troisièmement, il convient que vous vous méfiez des intrigues. Ne vous en souciez pas trop. Si vous doutez du pet, tenez vous en à votre état initial qui implique l'absence de pet. Ne tenez pas compte du contraire. Voilà le remède le plus efficace contre les intrigues. Voir la réponse donnée à la question n° [13892](#).

Quatrièmement, les dispositions relatives au raccourcissement des prières et à leur regroupement.



Vous pouvez voir ces dispositions dans les réponses données à la question n° [105109](#) et à la question n° [44555](#). Nous demandons à Allah de vous guérir et de vous accorder le bien-être.

Allah le sait mieux.